

**SIMPLE PRODUCTION présente**  
**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

# TOTEMS *et* TABOUS

Un film de **DANIEL CATTIER**

2018

30' / 53' / 67'

[www.simpleproduction.be](http://www.simpleproduction.be)



# PRESENTATION



## TOTEMS ET TABOUS

2018

BELGIQUE

30' / 53' / 67'

*Totems et Tabous* nous plonge dans l'histoire coloniale à travers l'Africa Museum de Bruxelles de sa création par le roi belge Léopold II (1865 – 1909) à la restitution des oeuvres à son pays d'origine, la République démocratique du Congo (ou Zaïre, ancien Congo belge). C'est tout d'abord un imposant palais, le Musée royal de l'Afrique Centrale à Bruxelles qui, une fois rénové, devient l'Africa Museum ! Une voix venue d'Afrique hante les lieux... Elle nous raconte les origines coloniales de ce musée inauguré en 1910 au cours de l'occupation du territoire congolais par les belges (1885 – 1960). Le musée sert à promouvoir dans un premier temps l'action du roi en Afrique, une entreprise qui se veut philanthropique et civilisatrice. Le lieu est majestueux et rappelle l'enrichissement considérable du royaume qui se fait aux dépens des populations africaines. Puis, à partir des années 60, il devient un fossile de la mémoire coloniale, incapable de se repenser pendant la décolonisation et la période postcoloniale. Aujourd'hui, grâce à la rénovation du musée, entamée en 2013, c'est le temps de l'ouverture. Une question demeure : celle de la restitution de son héritage aux congolais et aux musées de la République démocratique du Congo.

**REALISATION**  
DANIEL CATTIER

**NARRATEUR**  
DENIS MPUNGA

**PRODUCTION**  
KATHLEEN DE BETHUNE  
Simple Production  
+32 2 217 47 30  
[simple.production@skynet.be](mailto:simple.production@skynet.be)  
<http://www.simpleproduction.be>

**IMAGE**  
JULIEN LAMBERT

**MONTAGE**  
SIMON ARAZI

**SON**  
JEAN-LUC FICHEFET  
CEDRIC DEMOLLIN  
OLIVIER RONVAL

**ANIMATION**  
MICHAEL PALMAERS  
FREDERIK PALMAERS  
AMIR BORENSTEIN

**CO-PRODUCTION**  
RTBF  
CANVAS  
ARTE G.E.I.E.  
CBA  
AFRICA MUSEUM  
DGCD  
SCREEN.BRUSSELS  
Centre du Cinéma de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles

HISTOIRE

COLONIALISME

DECOLONISER LA  
CULTURE ET LES  
REGARDS

CULTURE

BARBARIE

CIVILISATION

ARTS

NATION

CONGO

BELGIQUE

CINEMA  
POSTCOLONIAL

# REALISATEUR



**DANIEL CATTIER**  
AUTEUR ET REALISATEUR

## BIOGRAPHIE

Daniel Cattier est un auteur et réalisateur indépendant. L'histoire du continent africain conditionne en grande partie sa filmographie. De par ses origines culturelles et linguistiques, son père étant belge et sa mère zimbabwéenne, la question de l'identité est au coeur de ses intérêts. Après des études de droit, il poursuit son cursus universitaire au sein des filières Politique et Histoire de la

London University School of Oriental and African Studies. Avant de faire de la réalisation, il travaille comme assistant de recherche et de campagne au secrétariat international d'Amnesty International. Il se lance ensuite dans la production télévisée en travaillant sur des documentaires produits pour Channel 4, BBC et France 3.

## FILMOGRAPHIE

2018  
TOTEMS ET TABOUS  
BELGIQUE

2018  
LES ROUTES DE  
L'ESCLAVAGE  
FRANCE

2012  
RED STAR LINE  
BELGIQUE

2011  
COEUR NOIR,  
HOMME BLANC  
BELGIQUE

## ENTRETIEN AVEC DANIEL CATTIER

Comment est né ce projet autour de votre dernier documentaire « Totems et Tabous » ?

L'idée de réaliser *Totems et Tabous* est venue à la fin de la production (en 2013) de la série documentaire *Red Star Line* qui utilisait l'histoire de cette compagnie maritime belgo-américaine comme fil narratif pour traiter de l'immigration juive d'Europe de l'Est vers les USA au tournant du XXe siècle. Bien que cette série ait été le fruit de mon initiative personnelle, elle allait être diffusée au moment de l'inauguration du Musée sur la Red Star Line. Lorsque j'ai appris que le Musée royal de l'Afrique centrale fermait ses portes à la fin 2013 pour la première grande rénovation de son histoire, j'ai pensé qu'il fallait utiliser cette opportunité pour raconter les origines de ce Musée. Comme pour la série *Red Star Line*, j'ai donc profité d'un événement muséal pour faire *Totems et Tabous*.

L'histoire du continent africain traverse l'ensemble de votre filmographie. Comment inscrivez-vous Totems et Tabous au sein de ce parcours ?

Originaire du sud de l'Afrique (ma mère est née en Zambie, a grandi au

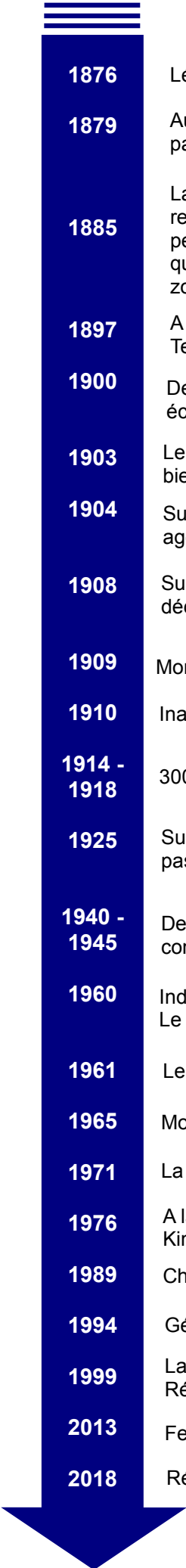
Zimbabwe et ses parents sont d'origine zouloue), j'ai passé une partie de mon enfance en Afrique de l'Ouest et j'ai fait des études de Sciences Politiques et d'Histoire à la London School of Oriental and African Studies. L'Afrique fait donc partie intégrante de mon histoire personnelle et, par conséquent, j'ai toujours voulu raconter des histoires en lien avec ce continent. C'est donc tout naturellement que lorsque l'occasion s'est présentée, j'ai souhaité réaliser un film sur les origines, l'histoire et les collections du Musée royal de l'Afrique centrale. J'ai trouvé intéressant de faire ce film dans la foulée de la série d'Arte *Les Routes de l'Esclavage* qui abordait un pan de l'histoire africaine à travers un prisme international...

Le film se referme sur un croisement de points de vues de la restitution ou pas des oeuvres d'art issues de la colonisation. Le débat semble rester ouvert. Quel est votre point de vue en tant que cinéaste et personne ?

En tant que réalisateur de documentaire, mon ambition principale a toujours été d'utiliser le storytelling pour vulgariser l'histoire et de montrer comment le passé construit le présent. *Totems et Tabous n'a donc pas vocation*

à prendre position sur la question de la restitution, mais plutôt de donner quelques clés aux spectateurs. Cela dit, d'un point de vue personnel, je pense qu'il est plus que légitime que la jeune génération en Afrique puisse avoir un accès direct à son patrimoine culturel, un patrimoine qui se trouve principalement dans les musées occidentaux. En accédant à son héritage culturel, la jeunesse africaine pourra retrouver les traces de son histoire. En Europe, nous avons tous eu le privilège, depuis plusieurs générations, de découvrir les oeuvres de Rodin, Leonard de Vinci ou Michel Ange. Cela a participé au développement et à la stimulation artistique dans nos pays occidentaux. Il doit pouvoir en être de même en Afrique. C'est en cela qu'il est indispensable de s'assurer que la jeunesse africaine puisse avoir accès à son patrimoine. En reconnaissant le génie créateur de ses ancêtres, cette jeunesse puisera dans ses traditions pour développer de nouvelles formes artistiques et stimuler sa créativité au sens large du terme.

# REPERES HISTORIQUES

- 
- 1876** Léopold II, Roi de la Belgique ambitionne d'acquérir une colonie en Afrique.
  - 1879** Au nom du roi Léopold II, Henry Morton Stanley – journaliste et explorateur britannique – parcourt l'Afrique Centrale.
  - 1885** La conférence de Berlin organise la collaboration européenne pour le partage de l'Afrique. Elle reconnaît, en Afrique Centrale, l'Etat Indépendant du Congo (E.I.C.). Cet état devient la propriété personnelle du roi Léopold II. Le roi reçoit officiellement cet énorme territoire – 80 fois plus grand que la Belgique – avec pour mission d'abolir l'esclavage pratiqué par les arabes et créer une zone de libre échange.
  - 1897** A Bruxelles se tient la première exposition coloniale et organisation du « Zoo Humain » à Tervuren. 267 africains sont exposés dans des enclos, 7 d'entre eux meurent de froid.
  - 1900** Des témoignages sur des exactions commises par des agents de Léopold II contre les congolais éclatent sur la scène internationale.
  - 1903** Le roi Léopold II lance la construction du musée du Congo à Tervuren pour montrer aux belges les bienfaits de sa colonisation africaine.
  - 1904** Suite à la pression internationale sur les exactions commises contre les congolais par des agents de Léopold II, une commission d'enquête parlementaire belge est envoyée au Congo.
  - 1908** Suite au rapport de la commission d'enquête, un débat se tient au parlement et la Belgique décide d'annexer le Congo.
  - 1909** Mort du roi Léopold II.
  - 1910** Inauguration et ouverture du musée du Congo belge par le roi Albert Ier.
  - 1914 - 1918** 300.000 soldats congolais participent à la grande guerre en Afrique.
  - 1925** Suite à la première guerre mondiale, le Ruanda et Urundi ne sont plus des colonies allemandes et passent sous mandat de la Belgique, devenant le Rwanda et le Burundi.
  - 1940 - 1945** Des soldats congolais enrôlés par la Belgique participent à la deuxième guerre mondiale et combattent jusqu'en Asie.
  - 1960** Indépendance du Congo.  
Le Musée du Congo Belge devient le Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC).
  - 1961** Le premier ministre congolais Patrice Lumumba est assassiné le 17 janvier au Katanga.
  - 1965** Mobutu prend le pouvoir et se proclame président du Congo.
  - 1971** La République du Congo devient République du Zaïre.
  - 1976** A la demande de Mobutu, le MRAC accepte de faire la donation d'une centaine de pièces au musée de Kinshasa.
  - 1989** Chute du mur de Berlin.
  - 1994** Génocide au Rwanda.
  - 1999** Laurent Désiré Kabila prend le pouvoir et Mobutu s'exile au Maroc. La République du Zaïre devient la République Démocratique du Congo.
  - 2013** Fermeture du MRAC pour le début de sa rénovation, 43 ans après l'indépendance du Congo en 1960.
  - 2018** Ré-ouverture du musée sous le nom de l'Africa Museum.

# THEMATIQUES A DEVELOPPER EN CLASSE

A l'aide des différentes fiches thématiques ci-après, nous vous proposons plusieurs thèmes à approfondir avec les élèves sous forme de débat.

Chaque fiche reprend un thème, développé sous forme de parallèle entre l'époque coloniale (1885 à 1960) et l'époque post-coloniale (1960 à aujourd'hui), avec une proposition de question pour lancer le débat avec les élèves.

Outils : - documentaire *Totems et Tabous*  
- fiches pédagogiques thématiques

En pratique : former deux groupes dans la classe avec des élèves 'pour' et des élèves 'contre', chaque partie devant plaider son point de vue.

# (NEO) COLONISATION

## COLONISATION (DE 1885 A 1960)

A la fin du XIXe siècle, le roi des belges Léopold II a des vues économiques en Afrique centrale, un territoire énorme, qui regorge de nombreuses ressources naturelles.

Pour explorer des territoires en vue de leur acquisition en Afrique centrale, Léopold II envoie des agents et des militaires, dont l'explorateur Henry Morton Stanley, pour signer des traités avec les chefs locaux. Face aux chefs qui refusent de collaborer, les agents et les militaires sont autorisés par Léopold II à utiliser les armes pour soumettre les populations.



Léopold II © Archives du Palais

Pour justifier cette conquête de l'Afrique centrale, Léopold II va mettre en avant un projet philanthropique, humanitaire et civilisationnel. Il prétend vouloir libérer l'Afrique centrale et ses populations de l'esclavagisme pratiqué par les arabo-musulmans.

A la suite de la conférence de Berlin en 1885, le Congo sera reconnu officiellement par les grandes puissances européennes comme la propriété personnelle de Léopold II sous le nom de l'Etat Indépendant du Congo (EIC). Il va installer une autorité politique et céder des territoires à des sociétés industrielles afin qu'elles en exploitent les ressources naturelles, qui lui versent ensuite leurs bénéfices.

Il est important de souligner que le régime Léopoldien au Congo se fait aussi grâce à l'appui et la collaboration de certaines élites locales.

En 1908, la Belgique annexe le Congo et l'EIC devient le Congo belge.

**La colonisation peut donc se définir comme l'imposition, par un état sur un autre état, d'un système politique et son exploitation économique.**

## POST-COLONISATION (DE 1960 A AUJOURD'HUI)

Le Congo a officiellement obtenu son indépendance en 1960.

L'autorité politique et administrative est alors retournée entre les mains de la République du Congo (RC).

L'exploitation économique va se poursuivre jusqu'à aujourd'hui : beaucoup de sociétés de pays étrangers (USA, EU, Chine, Israël, Canada,...) sont présentes au Congo pour y exploiter les ressources naturelles.

Comme sous Léopold II, l'exploitation de la RC se fait grâce à l'appui et la collaboration de certaines élites locales.

Beaucoup parlent d'une nouvelle forme de colonisation, une colonisation essentiellement économique décrite comme de la néo-colonisation.

**Le néo-colonialisme permet une indépendance politique, mais la RDC est soumise à des formes indirectes de dominations économiques. En échange d'investissements pour exploiter ses richesses nationales, l'autorité politique du pays octroie un accord pour exploiter les ressources naturelles de celui-ci.**

## DEBAT

**Qu'est-ce que le néo-colonialisme ? Est-ce une nouvelle forme d'ingérence étrangère en République Démocratique du Congo ? Est-ce aussi un facteur de développement du pays ? Ou est-ce uniquement une forme d'exploitation économique qui ne profite qu'aux sociétés étrangères et aux élites locales ?**

# RESSOURCES NATURELLES

## COLONISATION (DE 1885 A 1960)

Avant la colonisation, les ressources naturelles étaient exploitées par les populations locales pour leurs propres besoins : auto-suffisance.

Les populations locales ne cueillaient, chassaient ou pêchaient que ce qui leur était nécessaire pour leur vie quotidienne.

Sous Léopold II, les ressources naturelles sont exploitées de manière industrielle en vue de tirer des profits économiques colossaux.

Alors que Léopold II avait prétendu libérer les congolais de l'esclavagisme arabo-musulman, il va imposer le travail forcé qui est une nouvelle forme d'esclavage.

Au début du XXe siècle, la récolte de caoutchouc permet de fabriquer des pneus pour les premières voitures.



*Exploitation de mines © KMMA / MRAC AP.0.0.20686*

La demande devient de plus en plus importante en Europe. Lorsque la Belgique annexe le Congo (1908), les matières premières sont aussi exploitées à des fins militaires.

La Belgique va par exemple fournir de l'Uranium congolais aux Américains en 1942 afin qu'ils construisent une bombe atomique. Cette bombe sera celle qui a été lâchée par les Américains sur la ville d'Hiroshima au Japon en 1945 alors que les alliés étaient déjà assurés de leur victoire...

## POST-COLONISATION (DE 1960 A AUJOURD'HUI)

A la fin de la période coloniale belge et l'indépendance du Congo en 1960, les ressources naturelles continuent à être exploitées en masse et de manière industrielle.

De nombreuses multinationales chinoises, européennes, américaines ou canadiennes exploitent les ressources naturelles au Congo.

Des contrats de concessions d'exploitations sont signés avec les gouvernements successifs du Congo et ces sociétés étrangères, mais peu de bénéfiques sont redistribués pour développer le pays.

Aujourd'hui l'une des ressources naturelles à être exploitée est le coltan qui est indispensable pour fabriquer des produits de haute technologie (GSM, tablettes).

Malheureusement, les ouvriers sont à peine payés. Ils n'ont pas de quoi envoyer leurs enfants à l'école et se payer des soins de santé, uniquement accessibles aux plus aisés.

Par ailleurs, l'engouement des sociétés pour les mines de coltan suscite la convoitise des milices locales et provoque la misère parmi la population locale.

Dans ce contexte, des civils sont assassinés, des femmes violées et des enfants obligés de devenir des soldats.

## DEBAT

***Parce que l'exploitation des ressources naturelles ne profite pas à la population locale et alimente une guerre depuis 20 ans, faut-il continuer à acheter un gsm, tablette, ordinateur sachant que c'est au prix du sang des populations locales ?***

# ESPACE GEO-POLITIQUE

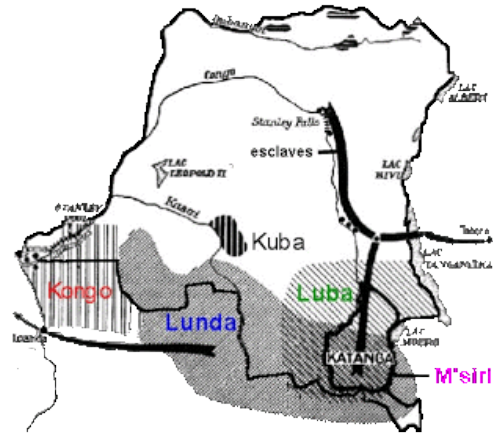
## COLONISATION (DE 1885 A 1960)

Avant la colonisation, l'Afrique Centrale regorgeait de royaumes ayant leurs propres frontières. Il y avait entre-autres les royaumes Luba, Kuba, Kongo ou encore Lunda.

Mais la colonisation va détruire les frontières de ces royaumes : en 1885, une conférence va se tenir à Berlin entre les grandes puissances coloniales européennes (France, Grande Bretagne, Allemagne,...) durant laquelle ils se partagent l'Afrique et du fait même redessinent ses frontières.

Mais les puissances européennes coloniales ne vont pas tenir compte des anciennes frontières des royaumes africains et tracer des lignes sans tenir compte de l'histoire ancienne.

Pour les européens, l'Afrique centrale est une grande tache blanche qui n'est traversée que par le fleuve Congo...



## POST-COLONISATION (DE 1960 A AUJOURD'HUI)

Les frontières actuelles de la RDC sont celles héritées de la colonisation.

Néanmoins, il existe certaines régions qui souhaitent leur indépendance.

Par exemple, la région du Katanga a toujours eu, depuis 1960, des ambitions autonomistes. Il est important de souligner que le Katanga est l'une des régions de RDC les plus riches en matière de ressources naturelles.

En effet, le sol katangais contient du cuivre, du coltan, de l'or, du diamant, du lithium, etc.



## DEBAT

*Est-ce qu'une région qui a été forcée de faire partie d'un état peut aujourd'hui réclamer son autonomie ?*



# VALEURS RELIGIEUSES

## COLONISATION (DE 1885 A 1960)

La colonisation va mener à la destruction des cultures autochtones.

Avant la colonisation, les sociétés africaines avaient pour religion l'animisme et utilisaient des objets rituels comme des masques et statues.

L'animisme consiste en la croyance d'une énergie vitale qui anime tous les êtres vivants, mais aussi l'existence d'esprits, de divinités et de l'âme des défunts qui vivent dans un monde invisible.

Avec la colonisation, il y a eu une volonté d'imposer le christianisme, d'évangéliser les locaux et d'éradiquer l'animisme.

Les statues et masques sont remplacés par les symboles traditionnels de la chrétienté (croix, églises).



Missionnaire © KMMA / MRAC AP.0.0.23366

## POST-COLONISATION (DE 1960 A AUJOURD'HUI)

Depuis la décolonisation, la population congolaise oscille entre le christianisme, le protestantisme, l'islam et aussi de nombreuses sectes.

Dans certains cas, l'animisme est aujourd'hui assimilé par certaines nouvelles églises congolaises, à tort, à de la sorcellerie et à une religion satanique.

Par ailleurs, les masques et les statues ont perdu de leur sens pour la population locale et sont devenus des objets de musée et de spéculation financière.

## DEBAT

*Faut-il respecter l'émergence de nouvelles valeurs religieuses au risque qu'elles fassent peut-être disparaître les valeurs religieuses traditionnelles ?*

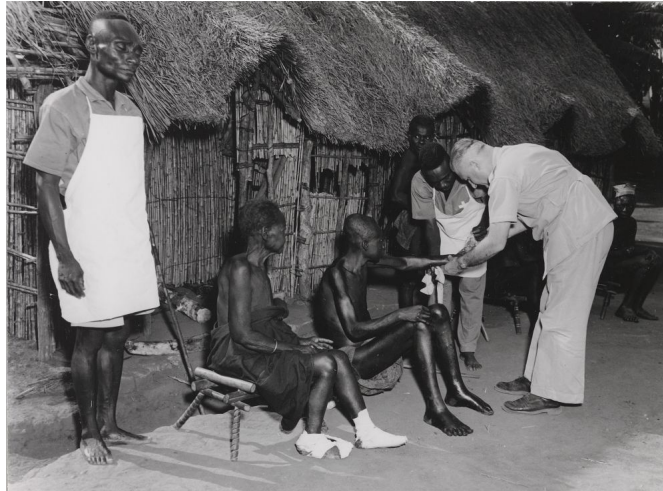
# SANTE, SOINS ET HYGIENE

## COLONISATION (DE 1885 A 1960)

Avant la colonisation, les sociétés africaines faisaient appel à la médecine traditionnelle concoctée à base de plantes.

Avec la colonisation, il y a eu une volonté d'imposer la médecine occidentale.

Au-delà de la dimension philanthropique, l'objectif était de vaincre les épidémies qui décimaient la population congolaise et de maintenir la main d'oeuvre en bonne santé afin de pouvoir travailler.



*Dispensaire mobile © KMMA / MRAC HP.1956.15.8640*

La maladie du sommeil a par exemple été éradiquée lors de la colonisation.

Pendant la période du Congo belge, des dispensaires mobiles se déplacent de village en village et de nombreux hôpitaux sont érigés, parfois par des sociétés privées.

Par exemple, l'Union Minière du Haut Katanga avait ses propres hôpitaux et médecins pour soigner ses ouvriers.

Cependant, la confiance en la médecine « traditionnelle » a continué à perdurer et perdure encore aujourd'hui.

## POST-COLONISATION (DE 1960 A AUJOURD'HUI)

Depuis la décolonisation, la médecine occidentale, industrielle s'est imposée à la médecine traditionnelle.

Mais l'accès aux soins de santé sont trop coûteux pour la majorité de la population qui a de très faibles revenus.

De nombreuses maladies ont réapparu actuellement dans le pays, tel que le virus Ebola ou le SIDA.

Pour pallier à ce vide, de nombreuses organisations internationales humanitaires et médicales se rendent sur place.

Par exemple : Médecins Sans Frontières, la Croix Rouge, etc...

## DEBAT

***La santé ne devrait-elle pas être, aujourd'hui, un droit fondamental, une priorité et gratuite pour tous ?  
Le développement de la médecine permet de soigner beaucoup mieux,  
mais est très coûteuse et la population augmente...***

# EDUCATION ET APPRENTISSAGE

## COLONISATION (DE 1885 A 1960)

La colonisation va participer à la destruction de la transmission orale, mais aussi des structures communautaires.

Avant la colonisation, les règles de vie, les lois et les coutumes étaient transmises et édictées oralement.

Les apprentissages de vie en communauté se faisaient par le biais d'initiations de passage.

L'un des rites les plus connus au Congo était le Mukanda, qui célèbre le passage des garçons à l'âge adulte. Ces cérémonies comprenaient des épreuves et aussi des danses masquées.

Avec la colonisation, il y a eu une volonté d'éradiquer ces rites et d'imposer le système scolaire traditionnel occidental. L'école fait son apparition au Congo.

L'écrit a remplacé l'oral et l'alphabétisation occidentale a remplacé les systèmes symboliques (dessins, peintures murales,...).



Ecole © KMMA / MRAC AP.0.0.24426

La destruction était même culturelle. Ce sont l'Histoire de la Belgique et la Géographie européenne qui étaient enseignés dans les écoles.

Exemple : Nos ancêtres les Gaulois - Vercingétorix

## POST-COLONISATION (DE 1960 A AUJOURD'HUI)

Depuis la décolonisation, les rites de passage ont pratiquement disparu. Ils font partie de festivals folkloriques et traditionnels. Aujourd'hui, l'école est un vrai privilège en RDC.

D'une part, les pouvoirs publics n'ont pas les moyens d'en faire une priorité ou ne veulent pas consacrer les moyens nécessaires au développement de l'école.

D'autre part, l'école est coûteuse pour la majorité des familles qui veulent y envoyer leurs enfants. Ils n'ont pas toujours les moyens de payer le matériel scolaire. Parfois, les parents doivent payer les professeurs parce que ceux-ci ne sont pas payés par l'Etat.

L'accès aux écoles n'est pas toujours aisé, les écoles se situant parfois dans des endroits éloignés du lieu de vie et les moyens de transport ne permettant pas toujours un accès facile et étant coûteux pour de nombreuses familles.

## DEBAT

*L'école ne devrait-elle pas être, aujourd'hui, un droit fondamental, une priorité et gratuite pour tous ?  
En quoi aller à l'école est important ? A quoi doit servir l'école aujourd'hui ?*

# ABUS, ATROCITES ET CRIMES DE GUERRE

## COLONISATION (DE 1885 A 1960)

A la fin du XIXe, il n'existait pas de charte des droits de l'homme, ni de tribunaux pénaux internationaux.

Pendant la conquête coloniale, le jugement des abus, atrocités et crimes était laissé à la discrétion du colonisateur.

Par exemple personne n'a été jugé lors du scandale des mains coupées. Afin de récolter le caoutchouc, les populations congolaises devaient travailler de force. Pour contraindre la population au travail forcé, les soldats étaient munis d'armes.

Pour que les soldats n'utilisent pas leurs cartouches pour aller braconner, on exigeait qu'ils justifient chaque cartouche utilisée en coupant la main droite de la personne tuée pour prouver qu'ils n'avaient pas braconné. S'ils ne respectaient pas ce principe, les soldats étaient eux-mêmes réprimés violemment à coups de fouet par la Force publique.

Cette technique a conduit les soldats, après avoir utilisé les balles pour braconner, à prélever des mains droites sur des vivants pour justifier les balles perdues. Dans d'autres cas, les officiers blancs ordonnaient aux soldats de couper les mains à ceux qui refusaient d'aller récolter du caoutchouc. Les soldats agissaient sous la force mais également parfois de leur plein gré.

Suite à ces atrocités, une commission d'enquête parlementaire nationale a été mise sur pied en 1904.

Les atrocités commises durant la période de l'Etat Indépendant du Congo du Roi Léopold II, furent un vrai scandale dénoncé par la presse en Belgique et au niveau international. Ce scandale eut un tel retentissement que le Roi a décidé de renoncer à l'EIC, sa propriété personnelle, et que le Congo fut annexé par l'Etat belge.

Aujourd'hui, certains historiens arguent que 10 millions de congolais sont morts durant le régime Léopoldien. Ils n'hésitent pas à parler d'un véritable génocide, mais d'autres réfutent ce chiffre et arguent qu'il n'y a pas eu de volonté explicite de Léopold II d'exterminer des congolais et qu'il n'y avait pas de recensement de la population à l'époque pour mesurer le nombre de morts.

## POST-COLONISATION (DE 1960 A AUJOURD'HUI)

C'est après la guerre 40-45 et la découverte des camps de concentration que sont nés les Tribunaux Pénaux Internationaux et la Charte des Droits de l'Homme.

Le premier Tribunal International tenu à Nuremberg en Allemagne a eu lieu pour juger les responsables de l'extermination des juifs, qu'on a appelé pour la première fois "un génocide".

Sur le banc des accusés se trouvaient les responsables nazis les plus importants et de l'autre côté, les juges étaient des représentants des pays alliés durant la deuxième guerre mondiale, américains, anglais, français...

Aujourd'hui, il existe des Tribunaux Pénaux Internationaux qui jugent des crimes contre l'Humanité.

La Cour Pénale Internationale a jugé des crimes commis durant la guerre en ex-Yougoslavie, au Rwanda, au Liban ou en RDC.

Cependant, certains pays comme les USA, la Russie, la Chine,... considèrent ce tribunal comme illégitime car ils ne veulent pas être accusés et jugés pour leurs propres crimes et abus...

## DEBAT

*Qu'est-ce qu'un génocide ? Qu'est-ce qu'un crime contre l'humanité ? Quel tribunal doit être compétent pour juger des crimes contre l'humanité ? Un tribunal national ou international ? N'y a-t-il des criminels, des assassins et des meurtriers que dans le camp des vaincus ?*

# ESPACE PUBLIC

## COLONISATION (DE 1885 A 1960)

Au cours de la première moitié du XXe siècle, des monuments sont érigés à travers toute la Belgique à la gloire du Roi Léopold II et de pionniers de la conquête coloniale.

A Namur, à Bruxelles, à Ostende et dans beaucoup d'autres villes belges, la statue de Léopold II trône sur les places et les boulevards. Des statues d'un autre siècle pour une figure controversée du passé colonial de la Belgique en Afrique centrale.

L'espace public belge regorge aussi de souvenirs de la colonisation comme des noms donnés à des rues et des places. Des quartiers entiers qui rendent hommage aux militaires qui ont conquis le Congo comme à Etterbeek près des Casernes...

Ailleurs dans la ville, d'autres hommages à la colonisation sont parfois imposants comme au parc du Cinquantenaire à Bruxelles, le monument Congo.

Les bénéfices tirés par l'exploitation des richesses naturelles au Congo ont permis la construction de très beaux bâtiments en Belgique comme le Musée de Tervuren.

## POST-COLONISATION (DE 1960 A AUJOURD'HUI)

Alors que le Congo a acquis son indépendance en 1960, la colonisation est encore gravée dans les statues et monuments de l'espace public belge actuels.

Ces monuments et statues sont les vestiges d'un passé glorieux pour certains, qui veulent les conserver, honteux pour d'autres, qui demandent que ces statues soient déboulonnées ou désociées et que ces monuments soient détruits.

Afin de répondre à cette problématique, certaines organisations pensent qu'il faudrait surtout expliquer et contextualiser ces traces coloniales qui existent toujours dans les espaces publics belges.

Mais il est important de souligner que tous les protagonistes de la colonisation ne sont pas des criminels de guerre. Il y en a même qui se sont opposés aux aspects violents du régime Léopoldien.

Alors que le débat sur la nécessité (ou pas) de conserver cet héritage colonial fait rage, une place a été renommée, en 2018, Place Patrice Lumumba.

Ce changement de nom a eu lieu en l'honneur du leader nationaliste et le premier ministre congolais Patrice Lumumba, assassiné en 1961.

Au-delà des controverses, il faut tout de même rappeler l'existence d'un monument (le seul à Bruxelles) qui reconnaît le rôle du Congo joué dans l'Histoire de la Belgique. Erigé à Schaerbeek après l'indépendance, il s'agit d'un monument qui rend hommage aux soldats congolais qui ont combattu pendant les guerres 14-18 et 40-45. Chaque année, le jour de l'Armistice, des anciens colons et des congolais de toutes générations se retrouvent, pour rendre hommage aux soldats congolais et belges tombés au front.

## DEBAT

*Faut-il renommer l'espace public en changeant le nom des rues ou le conserver tel quel, mais en le contextualisant ? Faut-il assumer l'Histoire ou faut-il l'effacer ?*

# IMMIGRATION

## COLONISATION (DE 1885 A 1960)

Durant toute la période de la conquête militaire (1876) et de l'EIC (1885), ce sont essentiellement des hommes en quête d'aventures et de richesses qui émigrent au Congo.

Ils viennent de Belgique, mais aussi de toute l'Europe : des italiens, des anglais, des français, des scandinaves, des allemands,...

Beaucoup s'engagent dans les forces armées de Léopold II. A cette époque, ce sont de (jeunes) hommes célibataires sans familles, ni épouses. Il y a aussi des missionnaires ainsi que des marchands qui travaillent pour le compte de compagnies et sociétés européennes.

A partir de 1908, quand le Congo devient belge, les belges émigrent vers le Congo pour y travailler. Femmes et enfants suivent les hommes.



*Belges au Congo © HP.1959.46.2*

Les belges travaillent comme fonctionnaires dans l'administration ou employés dans les sociétés. Il y a aussi de (petits) indépendants que l'on appelle les colons.

Il est important de souligner qu'en 1925, une Université Coloniale est créée à Anvers afin de préparer les belges qui allaient émigrer au Congo.

Par contre, jusqu'en 1960, il était interdit, à de très rares exceptions près, aux congolais de voyager en Belgique.

## POST-COLONISATION (DE 1960 A AUJOURD'HUI)

Au moment de l'indépendance en 1960, ce sont aussi beaucoup de belges installés au Congo qui retournent en Belgique. La politique du pays est retournée aux mains des congolais.

Les colons fuient la guerre civile, mais aussi la perte de leurs biens et de leurs privilèges.

Après l'indépendance de 1960, les congolais peuvent enfin voyager où ils veulent.

Beaucoup de congolais émigrent vers la Belgique pour y étudier, travailler ou fuir l'instabilité politique, sociale et économique.

Il existe actuellement en Belgique près de 110.000 personnes d'origine congolaise, rwandaise ou burundaise.

## DEBAT

*Quelles sont les raisons qui causent l'immigration ?  
L'immigration est-elle un phénomène inéluctable ?*

# MUSEE

## COLONISATION (DE 1885 A 1960)

Le Musée Royal de l'Afrique Centrale a été créé comme outil de propagande par le roi Léopold II. C'est à travers le musée que les belges « découvraient » l'Afrique pour la première fois.

L'objectif du musée était de montrer le potentiel économique du Congo, de légitimer la mission civilisatrice en Afrique centrale et d'encourager les belges à y investir ou y émigrer pour y travailler.

Par conséquent, les salles exposaient des objets, des animaux empaillés, des échantillons de la faune et de la flore, des minerais,...

Le musée avait donc pour but d'encourager les belges à investir dans des sociétés qui étaient au Congo ou à y émigrer pour y travailler.

A côté du musée, il y avait également un institut scientifique qui menait des recherches sur différents aspects de l'Afrique centrale. Par exemple, les recherches linguistiques, anthropologiques, agricoles, géologiques,...



Construction du musée © KMMA / MRAC AP.0.0.41715

## POST-COLONISATION (DE 1960 A AUJOURD'HUI)

En 2003, la décision a été prise de rénover le musée, mais beaucoup se demandaient si, en raison de son histoire, il était le lieu le plus légitime pour être une fenêtre sur l'Afrique contemporaine.

Après de nombreux débats, il a été décidé de conserver le musée dans ces bâtiments car il est lui-même un témoignage de l'histoire coloniale.

En 2013, le Musée Royal de l'Afrique Centrale a fermé ses portes pendant 5 ans pour la première grande rénovation de son histoire.

En 2018, il a rouvert ses portes et s'appelle désormais l'Africa Museum.

L'Africa Museum ambitionne de montrer une image actuelle de l'Afrique, d'offrir une nouvelle vision et de se questionner sur son histoire coloniale.

Pour sa nouvelle exposition, le musée a collaboré avec des artistes contemporains africains et fait appel à leurs oeuvres.

L'institut scientifique qui fait de la recherche en lien avec l'Afrique centrale continue lui encore à exister aujourd'hui.

## DEBAT

*Un Musée sur l'Afrique en Belgique aujourd'hui, est-ce que cela a encore du sens ?  
Quel est le rôle d'un musée ?*

# PATRIMOINE AFRICAIN

## COLONISATION (DE 1885 A 1960)

Les origines de la grande collection du Musée de Tervuren sont le fruit de différentes méthodes d'acquisition :

- Des pièces sont le fruit de vols, de pillages et de butins de guerre commis durant les conquêtes, les campagnes d'évangélisation et les répressions.
- A l'époque de Léopold II, ce sont les soldats et les mercenaires des forces armées coloniales qui ramènent des objets à Bruxelles durant la conquête militaire au Congo.
- Pendant la colonisation, il y aura des donations de particuliers et d'administrations, mais aussi des donations de sociétés privées installées au Congo.
- Beaucoup d'objets rituels, comme les statues et masques, sont donnés au Musée par les missionnaires qui veulent éradiquer les symboles religieux traditionnels.
- Des missions scientifiques, organisées par le musée lui-même, ramèneront aussi des pièces du Congo au Musée de Tervuren.
- Il y a aussi des achats de pièces par la musée chez des collectionneurs et des marchands.



© KMMA / MRAC HP.1960.5.1611

## POST-COLONISATION (DE 1960 A AUJOURD'HUI)

Après la décolonisation, le Congo réclame, en 1967, le retour des collections du Musée Royal de l'Afrique Centrale vers le Congo.

Dans les années 1970, la Belgique finance une partie de la construction d'un Musée à Kinshasa et la collecte de 40.000 pièces dans le pays.

En 1976, le Musée en restitue une centaine au Zaïre, mais la plupart sont malheureusement volées et ensuite vendues à des collectionneurs privés.

La RDC se dote actuellement d'un tout nouveau Musée et peut-être envisagera-t-il de réclamer le retour des collections à l'Africa Museum.

Faut-il parler de restitution ? Ou est-il préférable de parler de libre circulation axée sur un partenariat de collaboration entre les musées européens et africains ?

L'Africa Museum dispose, quant à lui, actuellement de près de 125.000 pièces.

## DEBAT

**Le patrimoine africain doit-il retourner au Congo ou rester en Belgique ?  
Comment s'assurer que la jeunesse congolaise puisse accéder et découvrir son héritage culturel ?**



# MULTICULTURALISME

## *COLONISATION (DE 1885 A 1960)*

Pendant la colonisation, les congolais ne pouvaient avoir que des postes subalternes, comme ceux d'ouvriers, tandis que les blancs occupaient de hauts postes.

Les relations mixtes et mariages entre noirs et blancs étaient interdits. Cela dit les hommes blancs avaient des maîtresses noires que l'on appelait des ménagères.

Leurs enfants métis, étiquetés étaient souvent arrachés à leur mère noire pour être envoyés dans des orphelinats en RDC ou en Belgique.

La boutade de l'époque était : « Dieu a fait l'homme blanc et l'homme noir, le diable a fait le métis. »

## *POST-COLONISATION (DE 1960 A AUJOURD'HUI)*

Depuis la décolonisation, les populations émigrent de manière croissante, les sociétés sont donc aujourd'hui de plus en plus multi-culturelles.

Par ailleurs, la mode, la musique et le cinéma semblent être à la mode et de plus en plus positivement influencés par l'Afrique.

Néanmoins, le multiculturalisme n'est pas au goût de tous. L'Europe assiste à la montée en puissance de mouvements nationalistes et racistes.

Ces mouvements d'extrême droite s'opposent à l'immigration ainsi qu'aux mélanges des cultures et populations aux origines différentes.

## DEBAT

*Est-il réellement possible de réussir en Belgique quand on est d'origine africaine ?*

# ANNEXES I – Articles de presse

## **LEOPOLD II, EST-IL RESPONSABLE DES CRIMES AU CONGO?**

CONTRE:

<https://www.lalibre.be/debats/opinions/non-leopold-ii-n-est-pas-un-genocidaire-567922033570ed3894b6608a>

POUR:

<http://www.intal.be/fr/blogs/gregory/la-belgique-ne-peut-pas-ignorer-le-role-terrible-de-leopold-ii-au-congo>

## **QUE FAIRE DE NOTRE HISTOIRE COLONIALE DANS L'ESPACE PUBLIC?**

<http://www.cclj.be/actu/politique-societe/que-faire-passe-colonial>

## **LA SALLE COLONIALE DU NOUVEAU MUSEE, UNE VISION ANTI BELGE?**

POUR ET CONTRE:

<http://www.memoiresducongo.be/wp-content/uploads/2018/12/Version-antibelge.pdf>

## **LES MUSEES EUROPEENS DOIVENT-ILS RESTITUER LES COLLECTIONS AFRICAINES AUX ETATS AFRICAINS?**

CONTRE:

<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/09/06/31003-20170906ARTFIG00343-defendons-nos-musees.php>

POUR:

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/10/10/restitution-d-uvres-defendons-des-musees-ouverts-au-changement\\_5198943\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/10/10/restitution-d-uvres-defendons-des-musees-ouverts-au-changement_5198943_3212.html)

# ANNEXE II – Bibliographie et liens utiles

## **HISTOIRE DU CONGO BELGE**

“CONGO, MYTHES ET REALITES” DE JEAN STENGERS

“L’AFRIQUE AU XXe SIECLE. LE CONTINENT CONVOITE” DE ELIKIA MBOKOLO

“HISTOIRE GENERALE DU CONGO” DE ISIDORE NDAYWELL

“POURQUOI CE PAMPHLET TV CONTRE LEOPOLD II” DE MEMOIRES DU CONGO

“HUMAN ZOOS” DE PASCAL BLANCHARD

“DU SANG SUR LES LIANES” DE DANIEL VANGROENWEGHE

“FANTOMES DU ROI LEOPOLD II” DE ADAM HOCHSCHILD

“LA MEMOIRE DU CONGO, LE TEMPS COLONIAL” DE L’AFRICA MUSEUM

“NOTRE CONGO – ONZE CONGO” DE JULIEN TRUDAU ET ELIKIA MBOKOLO

## **DIASPORAS ET IMMIGRATIONS AFRICAINES**

“DES CITOYENS AUX RACINES AFRICAINES” RAPPORT DE LA FONDATION ROI BAUDOUIIN

“CREER EN POST-COLONIE” COLLECTION DE SARAH ABRASSART ET SARAH DEMART

## **MUSEES ETHNOGRAPHIQUES ET ARTS AFRICAINS**

“ARTS PRIMITIFS; REGARDS CIVILISES” DE SALLY PRICE

“AUTHENTICALLY AFRICAN” DE SARAH VAN BEURDEN

“EXITCONGOMUSEUM” DE TOM MUTEBA LUNTUMBUE – AFRICA MUSEUM

“CONGO – TERVUREN ALLER – RETOUR” DE BORIS WASTIAU - AFRICA MUSEUM

“EXIT CONGO MUSEUM” DE BORIS WASTIAU – AFRICA MUSEUM

“A DANCE OF ASSASSINS” DE ALLEN F. ROBERTS

# CONTACTS

## **Dossier pédagogique « Totems et Tabous »**

réalisé sur base du film documentaire « Totems et Tabous » de Daniel Cattier  
réalisé sur base du document *Fiche pédagogique « Totems et Tabous » – FIPA DOC Campus*  
à utiliser uniquement à des fins pédagogiques

## **Daniel Cattier – réalisateur « Totems et Tabous »**

A contacter via Simple Production

+32 2 217 47 30

[simple.production@skynet.be](mailto:simple.production@skynet.be)

<http://www.simpleproduction.be>

## **Achat DVD « Totems et Tabous »**

[info@simpleproduction.be](mailto:info@simpleproduction.be)

+32 2 217 47 30

## **AFRICA MUSEUM**

Visites guidées et ateliers

Leuvensesteenweg 13

3080 Tervuren

+32 2 769 52 11

<https://www.africamuseum.be/fr/visit/activities>

## **Simple Production**

Rue de la Sablonnière 29

1000 Bruxelles

Belgique

<http://www.simpleproduction.be>

+32 2 217 47 30

[simple.production@skynet.be](mailto:simple.production@skynet.be)

